

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 3 décembre 2018

# [WWW.SOS-REPIT.FR](http://www.sos-repit.fr)

## **20 000 places d'accueil temporaire consultables pour que les aidants trouvent, en temps réel, la structure adaptée à leurs besoins**

Avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE et de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), le GRATH, Groupe de Réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des personnes en situation de Handicap, lance le site [www.sos-repit.fr](http://www.sos-repit.fr) pour permettre aux aidants de personnes en situation de handicap, de perte d'autonomie ou atteintes de maladies chroniques invalidantes, de chercher des places d'accueil temporaire, d'en consulter les disponibilités en temps réel, et de pouvoir exprimer des demandes de séjour directement auprès des établissements.

L'accueil temporaire, pour les personnes fragilisées, consiste à trouver des solutions avec ou sans hébergement pour relayer les aidants sur une courte durée, lorsque le besoin de répit ou de repos devient nécessaire et qu'il favorise le bien-être de chacun.

[www.sos-repit.fr](http://www.sos-repit.fr) référence plus de 4 000 établissements qui représentent presque 20 000 places d'accueil temporaire dont (*décompte mis à jour en direct sur le site*) :

- 898 places pour enfants handicapés dans 121 structures
- 2 813 places pour adultes handicapés dans 836 structures
- 14 318 places pour personnes âgées dans 3 208 structures

### Les atouts de



#### **Pour les aidants :**

- Repérer plus facilement les places existantes ;
- En connaître la disponibilité actuelle et future ou en être alertés ;
- Être mis en relation et pouvoir réserver un séjour temporaire facilement, y compris dans l'urgence.

#### **Pour les établissements :**

- Être plus visibles et plus réactifs ;
- Répondre plus efficacement et rapidement aux besoins liés à des situations d'urgence ;
- Mieux optimiser leur taux d'occupation.

#### **Pour les pouvoirs publics :**

- Donner aux acteurs publics médico-sociaux tels que les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), les Maisons Départementales de l'Autonomie (MDA), les plateformes de répit, ou les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), une information dynamique pour faciliter le recours des aidants au répit ;
- Renforcer l'efficacité des politiques sociales et optimiser l'emploi des fonds publics consacrés aux formules de répit.

Documents de présentation de SOS REPIT téléchargeables sur :

<http://www.accueil-temporaire.com/sosrepitfr>

#### **CONTACTS PRESSE**

**GRATH** – Jean-Jacques Olivin - 02 97 63 44 25 – 06 08 76 87 36 - [directeur@grath.fr](mailto:directeur@grath.fr)

**AG2R LA MONDIALE** : Mélissa Bourguignon – 01 76 60 90 30 - [melissa.bourguignon@ag2rlamondiale.fr](mailto:melissa.bourguignon@ag2rlamondiale.fr)

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE** : Chimène Mandrin – 01 40 56 82 03 – [chimene.mandrin@social.gouv.fr](mailto:chimene.mandrin@social.gouv.fr)

## À PROPOS DU GRATH

Le GRATH (Groupe de réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des personnes en situation de Handicap et de perte d'autonomie) a été constitué en 1997 avec pour objectifs de promouvoir le développement et la diversification de l'offre d'accueil temporaire, d'en faciliter l'accès, de conduire des actions d'information et de formation sur cette thématique et d'aider les gestionnaires à optimiser l'emploi de leurs places, notamment par le développement d'un système d'information pour le suivi en temps réel de la disponibilité des places. Constitué de proches aidants, de professionnels, de gestionnaires, le GRATH rassemble de grands acteurs du secteur comme l'APF, l'AFM, la Croix-Rouge Française, l'association Vacances Répit Familles ou la Fondation France Répit comme de nombreuses associations gestionnaires. En 2017, la Fédération Nationale de la Mutualité Française a souhaité intégrer le GRATH. Le GRATH est à l'origine de la réglementation actuelle de l'accueil temporaire et c'est l'acteur de référence en la matière.

<https://www.accueil-temporaire.com>  
<https://www.sos-repit.fr>

## À PROPOS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) est une direction d'administration centrale, qui coordonne et met en cohérence, dans une approche préventive et intégrée, sept politiques publiques thématiques :

- Prévention et lutte contre les exclusions et la pauvreté,
- Inclusion sociale et insertion des personnes en situation de précarité ;
- Hébergement et accès au logement des personnes sans abri ou mal logées ;
- Autonomie des personnes handicapées ;
- Autonomie des personnes âgées ;
- Politique familiale et protection de l'enfance et des personnes vulnérables ;
- Droits des femmes et égalité entre les femmes et les hommes.

Et deux axes de travail transversaux :

- Financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Définition du cadre d'intervention des professionnels du travail social et de l'intervention.

La DGCS soutient les initiatives qui améliorent la prise en charge et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, handicapées et vulnérables. L'accueil temporaire propose des modalités de prise en charge et d'accompagnement permettant d'assurer une continuité dans le parcours de vie des personnes handicapées, de soutenir leur projet de vie à domicile et de rendre effectif le droit au répit du proche aidant. La DGCS soutient SOS Répit qui permettra d'améliorer la visibilité de l'offre et d'en faciliter l'accès.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/organisation/directions/article/dgcs-direction-generale-de-la-cohesion-sociale>

## À PROPOS D'AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE, 1<sup>er</sup> groupe paritaire de protection sociale et patrimoniale en France, propose une gamme complète de produits et de services en retraite, épargne, prévoyance et santé. Acteur de référence en assurance de la personne présent sur tous les territoires, le Groupe assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. En tant qu'acteur socialement très engagé, le Groupe œuvre au quotidien dans l'intérêt général et intervient, dans le cadre de ses activités sociales, autour de 4 axes prioritaires : favoriser la qualité de vie au domicile, améliorer la santé par la prévention, agir sur l'emploi pour lutter contre l'exclusion et apporter du soutien aux aidants.

Parce que chaque aidant d'un proche est différent, AG2R LA MONDIALE soutient le GRATH et SOS REPIT.FR et accompagne les aidants en répondant à leurs besoins propres : information, écoute et soutien, accès à des solutions d'hébergement, repos, santé, conciliation de la vie professionnelle et personnelle.

AG2R LA MONDIALE soutient le GRATH depuis 2004 et lui a permis de consolider sa place comme acteur de référence de l'accueil temporaire en France par la création d'un portail permettant de rendre visible et facilement accessible l'offre d'accueil temporaire existante <https://www.accueil-temporaire.com> par le développement du système d'information SARAH® (Système d'Aide à la Recherche et d'Administration des places d'accueil pour les personnes en situation de Handicap et de perte d'autonomie).

[www.facebook.com/aidonslesnotres](http://www.facebook.com/aidonslesnotres)  
[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)

